



**HAL**  
open science

# TIC et processus de démocratisation en Afrique : pour un système de gestion transparente des élections par l'expérience du “ Parallel Vote Tabulation ” (PVT)

Tahirou Kone

## ► To cite this version:

Tahirou Kone. TIC et processus de démocratisation en Afrique : pour un système de gestion transparente des élections par l'expérience du “ Parallel Vote Tabulation ” (PVT) . Les écosystèmes numériques et la démocratisation informationnelle : Intelligence collective, Développement durable, Interculturalité, Transfert de connaissances, Nov 2015, Schoelcher, France. hal-01258325

**HAL Id: hal-01258325**

**<https://hal.univ-antilles.fr/hal-01258325>**

Submitted on 18 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **TIC et processus de démocratisation en Afrique : pour un système de gestion transparente des élections par l'expérience du « Parallel Vote Tabulation » (PVT)**

Tahirou KONE

Enseignant-chercheur

Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

[ktahiroo@yahoo.fr](mailto:ktahiroo@yahoo.fr)

## **Résumé**

De nombreux pays africains en transition démocratique connaissent de violentes crises postélectorales, qui mettent en péril la cohésion sociale et la stabilité des institutions politiques. La contestation des élections et la violence qui s'ensuit est un problème institutionnel de régulation de la concurrence politique. En conséquence, la prévention des crises électorales et le renforcement du processus de démocratisation impliquent la confiance des acteurs politiques et civils dans les résultats déclarés par les instances électorales. A ce titre, les TIC sont de plus en plus réclamées dans le processus électoral pour en garantir la transparence. Aussi, ce texte propose-t-il l'expérience élargie du "Parallel Vote Tabulation" (PVT) comme une solution palliative pour éviter la manipulation des informations et des résultats en période électorale.

**Mots-clés** : TIC, élections, transparence, PVT, démocratie

## **Introduction**

Le processus de démocratisation des pays africains, à la lumière des avancées, mais aussi des difficultés et des épreuves qu'il connaît, se déroule dans un contexte de suspicion sur les modalités. L'ataxie démocratique, du point de vue de Timothée Ngakoutou (2005), est accentuée par l'absence de culture démocratique et l'exacerbation des antagonismes. Le choix des titulaires de fonctions officielles selon un processus transparent et concurrentiel constitue l'un des moyens essentiels du contrôle populaire dans un système de démocratie représentative. Toutefois, force est de constater que dans plusieurs pays, les conditions d'élections libres et transparentes ne sont pratiquement

jamais réalisées. Certaines élections africaines ressemblent très souvent à des impostures. Dominées par des acteurs politiques qui se livrent à « un banditisme électoral » plutôt qu'à une compétition loyale, elles ne satisfont pas aux exigences de la démocratie et de la participation.

La révolution des technologies de l'information et de la communication (TIC), à laquelle l'on assiste, vient s'ajouter aux médiums traditionnels de communication politique, contribuant ainsi à modifier le paysage médiatique dans lequel s'exerce la démocratie. De ce fait, Internet peut contribuer à une meilleure information des citoyens et à une plus grande transparence de l'action publique. D'un côté, Internet peut servir de support à une plus grande transparence de l'action publique. La transparence est tout à la fois la condition, le moyen et la fin de la démocratie (Vedel, 2003). A l'inverse, l'opacité est réputée protéger un pouvoir arbitraire que ne borne aucune règle, le fait du prince, ou dissimuler l'action de groupes poursuivant leurs intérêts particuliers (Neveu, 1997). Plus loin, tout en reconnaissant qu'« Internet est un instrument de lutte contre l'infantilisation des citoyens dans un régime qui est censé leur confier le pouvoir », Dominique Cardon (2010 : 100) prévient qu'« il n'est guère de polémiques suscitées par Internet qui ne s'inquiètent du mauvais usage que les individus pourraient faire de leur liberté nouvelle ».

Plusieurs auteurs (Cheneau-Loquay, 2000, Conte, 2001, Cheval, Lenoble-Bart, Paré, Tudesq, 2001) ont analysé la configuration et les enjeux induits du nouvel espace numérique citoyen émergent en Afrique. Dans la même perspective, Alain Kiyindou (2009) note que la société de l'information suscite bien des espoirs dans les pays en développement. Différents modèles d'analyse sont mobilisables pour questionner certains facteurs explicatifs des changements sociaux induits par l'usage des TIC. Ici, notre texte tente d'aborder l'impact des Tic dans les processus de démocratisation en Afrique dans une approche socio-politique des usages (Vedel, Vitalis, 1994) qui permet de spécifier les rapports d'usage de chaque technologie, et partant, les rapports qui définissent une relation à l'objet technique mais aussi un rapport social entre les différents acteurs.

Les TIC sont de plus en plus utilisées par la société civile dans les processus électoraux en Afrique pour en garantir la transparence et la crédibilité. Ainsi, certaines Organisations de la Société Civile africaine utilisent-elles le téléphone portable, et l'Internet, à travers le "Parallel Vote Tabulation" (PVT) ou la "Tabulation Parallèle des Votes", un mécanisme informatique de dépouillement parallèle des

voix, qui permet de renforcer la transparence des élections, à travers un comptage rapide des suffrages exprimés.

Dès lors, au vu des résultats produits dans la crédibilité des élections dans certains pays africains, ne faut-il pas utiliser le PVT dans les processus électoraux des pays africains en transition démocratique ? Autrement, l'expérience du PVT n'est-elle pas une innovation technologique majeure pour la transparence des élections, et, partant un rempart contre les violentes crises nées, très souvent, de contentieux électoraux ? Notre texte vise à susciter une adoption, par les acteurs politiques et la société civile, du système technologique du PVT dans les processus électoraux des pays en transition démocratique en Afrique en partant du postulat que les TIC peuvent être utilisées comme des outils de gestion transparente des élections.

Certaines organisations de la société civile africaine ont fait l'expérience de l'observation des élections par le système technologique du PVT. Et, dans une démarche empirique fondée sur certains usages des TIC par ces organisations, notre travail s'appuie spécifiquement sur l'observation participante menée dans la conduite du processus électoral en Côte d'Ivoire au sein de la Plate forme de l'Observation des Elections en Côte d'Ivoire (POECI) qui présente un cadre d'étude à l'analyse du PVT pour en ressortir les enjeux et les défis.

## **I. Processus électoraux et engagement citoyen en Afrique**

La participation des individus à la prise des décisions qui concernent leur existence est une donnée essentielle du développement que l'on peut alors considérer comme un processus dynamique et cumulatif de libération et de transformation des structures mentales, politiques, économiques, culturelles et sociales de tout groupe humain selon ses valeurs et un rythme qui lui sont propres (Kamitatu, 1980). La paix sociale est la première condition du développement. On peut difficilement envisager le développement sans environnement pacifique.

### **I.1 Elections et crises en Afrique**

Depuis les transitions démocratiques en Afrique, les constitutions ont proclamé les libertés fondamentales. Toutes ces constitutions adhèrent aux idéaux, principes et droits contenus dans la *Charte des Nations unies*, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et la *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*. Deux principes fondamentaux y sont affirmés. D'abord, le

pluralisme politique qui est l'expression de la diversité et de la liberté des idées et des opinions incarnées par les partis politiques. Ensuite, l'alternance politique qui postule que le verdict des urnes doit être accepté, et que les conséquences institutionnelles et politiques doivent être tirées. Les garanties de sa réalisation sont consacrées par les élections régulières, libres, transparentes et justes. Par conséquent, l'élection constitue le mode de désignation démocratique des gouvernants. Elle repose sur l'octroi du droit de suffrage aux citoyens et le choix d'un système électoral. L'existence d'élections disputées est l'une des conditions de la démocratie pluraliste (Ngakoutou, 2005).

Toutefois, les conditions nécessaires à l'organisation d'élections libres et transparentes ne sont très souvent pas réunies dans la compétition électorale de nombreux Etats africains. Les exemples probants d'alternance au sommet à la suite d'une élection libre et honnête demeurent rares et leur destin s'avère fragile. Après la vague d'essais démocratiques du début des années 1990, le déblocage des situations tendues au sommet des Etats continue dans de nombreux cas de s'effectuer sur le mode de la violence (Quantin, 2002, 2004). Dans ces conditions, le rôle des élections suscite des réserves et des appréhensions.

C'est à juste titre que Mokamanede Godefroy (1999) estime que le processus électoral en Afrique souffre de deux contraintes : les contraintes institutionnelles et socio-culturelles. Il note que les structures des régimes à parti unique n'ont pas changé et les pays africains ne disposent pas de données démographiques fiables. Le code électoral et dans une certaine mesure la constitution sont « taillés sur mesure ». En outre, les structures administratives en charge de la gestion du processus électoral que sont les ministères de l'Administration du territoire ou de l'Intérieur ne sont pas neutres. Le recours à des commissions autonomes ou indépendantes ne règle pas toujours le problème. Ces commissions servent souvent à atténuer d'éventuelles contestations. L'analphabétisme conjugué à la misère favorise les trafics d'influence matérielle et morale.

Les systèmes ou le choix du système électoral revêtent une grande importance dans le processus démocratique. A ce sujet, David Beetham (2004) observe que si la nature de n'importe quel système électoral reflète la culture, l'histoire et l'identité nationales, il est raisonnable de penser qu'à partir d'un certain seuil, un système électoral devient si biaisé et inégal, pour les électeurs ou les partis autres que ceux qui en bénéficient, que les principes

fondamentaux d'équité et de justice ne sont plus respectés et qu'une atteinte, peut-être grave, a été faite à la démocratie.

Le contexte du multipartisme dans les Etats africains a plutôt contribué à la dégradation du climat politique depuis les années 1990. A l'évidence, le concept de démocratie ne semble pas y avoir trouvé un terrain fertile. L'Afrique de l'Ouest notamment s'est embrasée, en proie à des conflits découlant principalement de l'organisation générale des élections, la conduite des campagnes électorales, le déroulement des scrutins et les lendemains d'élections. Ce qui fait dire à Ismaila Madior Fall (2010) que la plupart des conflits en Afrique de l'Ouest trouvent leur origine dans les élections. Les élections sont, ici, un facteur de conflits. Dans la sous-région ouest-africaine effectivement, les processus électoraux sont devenus un enjeu majeur de sécurité et de stabilité dans certains pays. L'histoire politique mouvementée de certains Etats en atteste : les questions électorales, et surtout les manquements les plus notoires à l'exigence croissante de transparence, exacerbent les contestations qui, poussées jusqu'à leur paroxysme, menacent sérieusement la stabilité de certains pays de la sous-région (FNUD, 2010).

En ce qui concerne l'organisation d'élections sans violences postélectorales, il faut bien le dire, le processus d'apprentissage se poursuit encore pour nombre d'Etats africains. Entre 1990 et 2009, des conflits violents ou des crises durables sont survenus à l'issue d'élections dont la mauvaise gestion a été la cause immédiate. Ce fut le cas en Côte d'Ivoire (2000, 2010), au Togo (2005), au Nigéria (2007), au Niger (2009-2010). Nonobstant, dans d'autres contextes, les élections ont été de véritables opportunités de sortie de crise ou de résolution des conflits comme en Sierra Leone, au Liberia, au Togo (2007) et en Guinée (2010).

Dans toutes ces situations, la société civile a joué un rôle important en s'impliquant dans la sphère des processus électoraux. A la démocratie formelle, s'ajoute la participation des citoyens organisés, à toutes les phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques et des programmes initiés par l'Etat en vue du bien-être commun. Entre autres, la participation citoyenne est la porte d'entrée des individus dans le dispositif de l'Etat en vue de suivre le fonctionnement des institutions et de s'assurer que leurs droits, par ailleurs consacrés par le cadre légal, sont protégés et leurs besoins répondus.

## **1.2 Engagement citoyen dans les processus électoraux**

L'impact de la société civile sur le processus de démocratisation reste faible en Afrique. Cela traduit la réalité de la société civile et l'état de son influence sur les processus de démocratisation en cours sur le continent. Cela ne réduit en rien, cependant, la justification de l'implication de la société civile dans les processus électoraux et la démocratie en Afrique, car, l'implication de la société civile dans les processus électoraux est indispensable et même souhaitable (FNUD, 2010). L'analyse de l'impact de l'implication de la société civile dans les processus électoraux permet de noter que les citoyens dans certains pays s'inscrivent dans une participation citoyenne au déroulement et à la bonne gestion du processus électoral.

Bien entendu, les observateurs citoyens indépendants jouent un rôle essentiel lors des élections en renforçant la confiance du public vis-à-vis du processus électoral, en dissuadant les fraudes électorales, en exposant les irrégularités et en fournissant aux citoyens des informations importantes concernant l'intégrité des scrutins. Toute forme d'observation menée par des citoyens aide à mobiliser la citoyenneté. C'est pourquoi, à ce stade de notre travail, nous nous intéressons à quelques exemples de mobilisation citoyenne dans les processus électoraux en Afrique.

Le premier exemple est celui du Togo où les élections présidentielles de 2010 ont permis à une observation citoyenne indépendante et diffuse d'avoir lieu pour la première fois dans l'histoire du pays. Des organisations membres de la Convention Nationale de la Société Civile (CNSC) ont saisi l'occasion d'y prendre part mais ont dû faire face au défi d'organiser pour la première fois un effort d'observation sur l'ensemble du territoire en commençant seulement quelques semaines avant les élections.

Un autre fait majeur que l'on note, cette fois, au Mali, c'est l'encouragement à la participation des femmes à l'observation. En effet, L'Association d'Appui au Processus Electoral au Mali (APEM) s'est positionnée comme le principal réseau d'observation électorale au Mali, mais elle s'est vite rendu compte qu'elle avait besoin d'une plus forte participation féminine malgré sa grande portée et sa réputation.

Par ailleurs, en Guinée, il a bien fallu faire face notamment à des défis considérables en termes d'infrastructures : l'accès limité aux routes bitumées, à l'électricité et aux réseaux de téléphone fiables entravent la communication entre l'intérieur rural du pays et Conakry. En 2010, le Consortium pour l'Observation Domestique des Elections en Guinée (CODE) a compris ces défis mais a

cherché à organiser un effort d'observation citoyenne solide dans le but d'atteindre toute l'étendue du territoire et de faire une analyse systématique des données recueillies par effort d'observation pour la première fois dans l'histoire du pays. Au sein du CODE, des membres avec des compétences techniques en traitement des données, d'utilisation de logiciels pour l'analyse d'une base de données, et de statistiques ont travaillé pour développer un système de récolte de données qui permettrait au secrétariat de traiter les rapports parvenant des 2000 observateurs déployés à travers le pays. Ainsi, l'usage de l'électronique, une technologie sur laquelle repose Internet a pu conduire à l'adoption d'une méthodologie particulière, comme l'ont souligné Breton et Proulx (1989), de traitement basée sur le calcul logique.

Pour finir, sur le même sujet, au Liberia, le Comité Coordinateur des Elections (Election Coordinating Committee, ECC) a recherché une méthode simple et efficace pour recueillir et analyser les rapports d'observateurs lors des élections de 2011. Leur budget, chronogramme, et capacités pour développer une plate-forme complexe de gestion de données étaient tous limités. Du fait de ces limitations, ils ont donc utilisé une option gratuite et préexistante, Google Forms, qui était disponible à tous les titulaires d'un compte Google. L'ECC a développé des formulaires Google adaptés qui ont reflétés les listes de contrôle que les observateurs ont utilisés dans les bureaux de vote pour en assurer la transparence (NDI, 2011).

## **II. TIC et transparence électorale**

Au terme d'une étude portant sur plusieurs expériences d'organisation sociales numériques, certains auteurs (Tsagarousianou, Tambini, Bryan, 1998) en arrivent à la conclusion qu'une série de difficultés ont entravé la réalisation des projets de « démocratie électronique » : l'absence de volonté politique, les failles de la culture politique, peu adaptée au renouvellement des formes de participation politique (Gingras, 2006), le manque de civisme de plusieurs internautes, la multiplicité des acteurs sociaux et leurs aspirations différentes, les restrictions financières, les limites techniques, l'accès restreint aux réseaux, les prédispositions défavorables à l'égard des nouvelles technologies, et, enfin un modèle d'intervention politique axé sur la persuasion plutôt que sur la discussion (Castells, 2001).

Cependant, les technologies du numérique dans bien de contextes ont pu aider les organisations de la société civile à assurer une



observation citoyenne basée sur les TIC, et, abouti à des résultats appréciables.

## **II.1 Le numérique dans la gestion transparente du processus électoral**

Faut-il d'emblée rappeler avec Thierry Vedel (2003) qu'avant même qu'Internet connaisse une diffusion de masse, les TIC ont suscité l'espoir de revitalisation de l'engagement civique par le bas. Dans le passé, et parfois encore aujourd'hui là où des mécanismes de scrutin adéquats ne sont toujours pas en place, il existait des retards considérables entre le comptage des voix au bureau de vote et la remontée de ces résultats aux différents niveaux de consolidation, ce qui suscitait fréquemment des soupçons justifiés de manipulation et d'abus.

Toutefois, avec l'avènement des TIC, et la vitesse de communication induite par l'objet technique, ses usages et ses dispositifs, les citoyens réclament, de plus en plus, des résultats instantanés. Et, cette soif insatiable de résultats rapides en rajoute à la pression sur les structures en charge de l'organisation des élections pour les inciter à fournir des résultats toujours plus rapidement. Encore faut-il que la vitesse de communication ne compromette en rien l'intégrité ou l'exactitude des résultats.

Dans la hiérarchie des fraudes électorales, la manipulation des résultats demeure une réelle menace sur la sincérité du scrutin que le bourrage des urnes, l'achat de voix, l'intimidation ou la fraude au niveau des listes électorales (CE, PNUD, 2012). L'impact peut être important en cas de modification du comptage durant la tabulation de votes. Ces dernières décennies, l'on tente de prendre des mesures pour empêcher le bourrage des urnes avec des mécanismes tels que des urnes transparentes ; la parfaite réconciliation des bulletins de vote ; et la présence au bureau de vote d'observateurs et de représentants des candidats ou des partis politiques. Et comme il apparaît de plus en plus difficile de truquer le scrutin au niveau du bureau de vote, l'attention de ceux qui cherchent à manipuler les résultats électoraux s'est alors tournée sur le traitement des résultats. Les systèmes de gestion des résultats constituent, alors, une réaction à cette menace.

Ceci dit, les TIC ont un rôle important à jouer, d'autant plus du fait de la vitesse des communications modernes et du degré poussé de précision que les systèmes développés peuvent apporter à la transmission et à la consolidation des résultats. Mais, comme les TIC dans n'importe quelle autre application électorale, la

technologie doit être adaptée, et, il faut accorder suffisamment de temps à sa mise en œuvre et l'implication des différents acteurs politiques, médiatiques et civils est vitale pour instaurer la confiance. Enfin, il faut bien comprendre qu'à elle seule la technologie n'est pas une panacée ; au final, les systèmes de gestion des résultats sont gérés par des gens, et donc les gens doivent être recrutés, formés et supervisés correctement.

Pourtant, en Afrique, les organismes en charge des élections connaissent encore mal la tabulation parallèle des votes (PVT), bien que son utilisation par les observateurs nationaux de la société civile soit en plein essor. La principale caractéristique du PVT est qu'il fait appel à un échantillon aléatoire national représentatif des bureaux de vote. Ce sont les résultats réels, et non les sondages à la sortie des urnes, de ces bureaux de vote qui sont communiqués, au moyen de différentes technologies, à une plateforme centrale à des fins d'agrégat. Du fait de la rigueur statistique de l'échantillon et de la communication des résultats, le PVT permet d'établir des projections fiables des résultats nationaux (Bjornlund, 2004). Dans la plupart des pays qui l'ont expérimenté, les résultats du PVT ne sont rendus publics qu'après la publication des résultats officiels, principalement pour qu'il n'y ait pas d'interférence dans l'enchaînement officiel de l'annonce des résultats.

## **II.2 Le PVT comme palliatif à la manipulation des résultats de vote**

La Tabulation Parallèle des Votes, plus connue sous le nom de PVT, est une méthode efficace pour observer les élections. Les observateurs suivent de près le déroulement du scrutin et du dépouillement dans des bureaux de vote présélectionnés. Ils notent les informations clés dans un formulaire standardisé (y compris les résultats par bureau de vote) et envoient leurs rapports au centre de collecte des données. Les leaders du PVT utilisent ces informations pour évaluer le déroulement des procédures du jour de scrutin et vérifier les résultats officiels des élections en se basant sur une analyse précise des données. Le graphique ci-dessous présente le fonctionnement de la méthodologie du PVT.

### ***Graphique 1. Le fonctionnement de la méthodologie du PVT***



Source : <http://www.poeci-elections.org>

En tout état de cause, l'expérience internationale a démontré que la méthode PVT peut jouer un rôle primordial dans la promotion de l'intégrité des élections dans les pays en transition démocratique. Bien entendu, lorsqu'il est conduit par des organisations non partisans de la société civile, le projet PVT aide à renforcer le rôle citoyen. Une opération PVT permet aux groupes civils d'être impliqués dans les élections d'une façon forte et substantielle et ce, en mobilisant les citoyens pour qu'ils exercent leurs droits à participer dans les affaires publiques, d'accéder à l'information et de la transmettre. Lorsqu'il y a des preuves d'infractions ou de fraudes, les citoyens peuvent tenir les fonctionnaires en charge ou les leaders politiques pour responsables. Comme les PVTs contribuent à donner de la légitimité au processus, les citoyens ont confiance dans les résultats et, par conséquent, dans la légitimité du gouvernement élu.

En Tunisie, pour illustrer notre propos, nous prenons le cas de Mourakiboun, un réseau national d'observation électorale. En 2011, 4000 observateurs nationaux ont été formés pour être déployés sur l'ensemble du territoire tunisien ainsi qu'à l'étranger. Lors des élections législatives du 26 octobre 2014 Mourakiboun a conduit avec succès sa tabulation parallèle avec un taux de réponse de 96,7% comprenant des rapports provenant de la totalité des 27 circonscriptions et chacune des 264 délégations sur le territoire. La même méthodologie du PVT est utilisée pour le

scrutin du premier tour des élections présidentielles du 23 novembre 2014. Pour la mise en place de son projet de tabulation parallèle, les observateurs volontaires du réseau ont été accrédités par l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections. Et parmi ces 4000 citoyens, 2002 ont été déployés sur des bureaux de vote selon un échantillon représentatif et représentant 465 071 électeurs inscrits se trouvant dans chaque circonscription et chaque délégation.

Ainsi, quelques heures après la fermeture des bureaux de vote, sur la base des rapports de 998 des 1001 bureaux de vote de l'échantillon représentant 465 071 électeurs inscrits, Mourakiboun a pu statuer avec précision sur la base d'un degré de confiance de 99% incluant les candidats ayant obtenu 3% ou plus des votes que les résultats officiels déclarés par l'ISIE correspondaient à leurs estimations (Mourakiboun, 2014).

Un autre exemple, au cours de l'élection présidentielle au Ghana, le 7 décembre 2008, la Coalition d'Observateurs Electoraux Nationaux (Coalition of Domestic Election Observers, CODEO) a mené un décompte parallèle des votes en utilisant la technologie du PVT pour la première fois dans le pays. Des paires d'observateurs de réaction rapide se sont déployés pour rendre visite à 1070 bureaux de vote sur 21 008 selon un échantillon aléatoire et représentatif du pays. L'équipe centrale a établi un centre de données et l'a doté d'une plateforme avancée pour rapidement collecter, gérer et traiter les données envoyées par les observateurs de réaction rapide. Les observateurs ont envoyés des SMS d'un format particulier qui ont été téléchargés directement sur une base de données informatisées au centre. Grâce au système du PVT renforcé par la qualité des données envoyées par ses observateurs, la CODEO a pu faire un commentaire public sur les élections et affirmer que les résultats étaient crédibles seulement quelques heures après la fermeture des bureaux de vote (NDI, 2011).

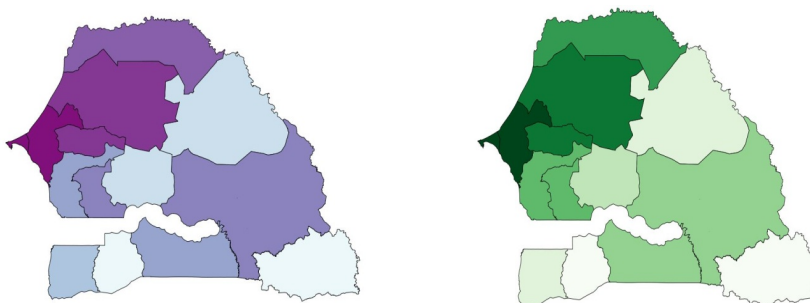
Par ailleurs, au Sénégal où le climat politique tendu pendant les élections présidentielles de 2012 soulignait l'importance pour les Sénégalais et pour la communauté internationale de disposer d'informations fiables sur la crédibilité du processus électoral, le Collectif des Organisations de Société Civile pour des Elections (COSCE) a entrepris l'initiative de l'observation électorale par le PVT.

Pour ce faire, les observateurs ont utilisé des téléphones portables pour envoyer leurs observations par message SMS à un logiciel

de visualisation géographique en ligne ([www.senevote2012.com](http://www.senevote2012.com)). Le logiciel mettait les informations à jour en continu pour le public. La méthodologie du PVT utilisée durant le scrutin présidentiel au Sénégal est une première pour un pays francophone en Afrique subsaharienne.

Le graphique 2 met en lumière la couverture des bureaux de vote par les observateurs PVT à partir de la méthode d'échantillonnage aléatoire et représentatif.

**Graphique 2. Repartition des observateurs suivant la distribution des Bureaux de Vote, Sénégal 2012.**



Distribution des Bureaux de Vote, Sénégal 2012      Repartition des observateurs PVT, Sénégal 2012

Source : NDI, Yamoussoukro, juin 2015.

A partir des exemples cités plus haut, l'on note un apport réel des TIC dans les processus électoraux de différents pays africains. L'utilisation des TIC dans l'observation citoyenne des élections contribue, non seulement, au renforcement de la crédibilité du scrutin, mais, favorise également des interactions entre les acteurs de la société civile, ce qui peut susciter, *in fine*, un éveil citoyen, voire un engagement citoyen perceptible dans le processus de démocratisation des pays africains.

L'un des espoirs majeurs suscités par Internet repose sur son inscription dans une sociabilité très forte (Compiègne, 2007). Sa pratique basée sur l'interconnexion a conforté cette confiance dans la puissance relationnelle d'Internet. A cet égard, Albert Bressand et Catherine Distler (1995) évoque bien cette espérance d'un réseau générateur de liens sociaux. Il est donc appréhendé comme un espace encourageant le développement de nouveaux réseaux de sociabilité (Rivière, 2004), et cela d'autant plus qu'il crée une multiplicité de situations interactionnelles inédites (Thompson, 2000). Son appropriation par la société civile pour susciter une mobilisation citoyenne dans la gestion et l'observation électorales peut apporter de la crédibilité dans un processus où les acteurs politiques sont plus enclins à la suspicion et la méfiance.

Faut-il rappeler, en Côte d'Ivoire, le second tour de l'élection présidentielle de 2010 oppose Laurent Gbagbo, le président sortant à Alassane Ouattara. La Commission électorale Indépendante annonce la victoire d'Alassane Ouattara avec 54,10% des voix, contre 45,90% pour Laurent Gbagbo. Le Conseil Constitutionnel annonce plus tard l'annulation des résultats dans sept régions du pays et inverse les résultats en faveur de Gbagbo qui est, alors, crédité de 51,45% des votes alors que Ouattara n'a plus que 48,55%. Dans ce climat de bicéphalisme au sommet de l'Etat, une violente crise postélectorale éclate et fait plus de 3000 morts et environ un million de déplacés selon l'ONU.

La culture de la violence et l'intolérance constituent un obstacle majeur à la consolidation de la démocratie et à la poursuite d'un développement durable dans les pays africains (Dussey, 2008). Laurent Gbagbo revient sur sa proposition de recomptage des voix (Gbagbo, Mattei, 2014) pour dénouer le contentieux électoral au moment où l'ONU chargé de la certification des élections confirme l'élection de Ouattara.

C'est donc pour prévenir les conflits nés de contentieux électoraux comme nous l'évoquons *supra* que notre démarche tente de susciter au sein des Organisations de la Société Civile une pratique d'observation citoyenne à partir de l'expérience du comptage parallèle des votes basée sur la méthodologie du PVT déjà éprouvée avec succès dans certains pays. Ainsi, pour pallier les éventuelles contestations sur les résultats proclamés par la Commission Electorale Indépendante (CEI), une quinzaine d'organisations de la société civile ivoirienne a procédé à la mise en place d'une Plateforme pour l'Observation indépendante des Elections en Côte d'Ivoire (POECI) en déployant 755 observateurs

fixes et 119 mobiles lors de la présidentielle de 2015 pour réaliser un PVT.

Au total, ce sont 5285 sms, 396,375 points d'information et donc 100% des données selon l'échantillon aléatoire et représentatif qui ont été traités par cette faitière d'ONG au cours de ce processus. Les tendances dégagées par la POECI sur la base de ces rapports, rejoignent les chiffres annoncés par la CEI quant aux suffrages exprimés pour chacun des 10 candidats comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau 1: Résultats comparatifs du PVT et de la CEI de l'élection présidentielle de 2015 en Côte d'Ivoire**

Candidats	Estimation PVT	Degré de précision	Résultats officiels CEI
Alassane Ouattara	83,54%	+/-1,87%	83,66%
Konan Kouadio Siméon	0,73%	+/-0,10%	0,71%
Lagou Adjoua Henriette	0,96%	+/-0,17%	0,89%
Affi N'guessan Pascal	9,25%	+/-1,50%	9,29%
Amara Essy	0,20%	+/-0,04%	0,20%
Banny Konan Charles	0,33%	+/-0,07%	0,28%
Mamadou Koulibaly	0,13%	+/-0,03%	0,11%
Kouadio Konan Bertin	3,84%	+/-0,48%	3,88%
Kouangoua Jacqueline Claire	0,41%	+/-0,08%	0,40%
Gnangbo Kacou	0,60%	+/-0,16%	0,60%

Source: réalisé à partir des données fournies par la POECI, Abidjan, 28 octobre 2015.

Au demeurant, s'il est vrai que d'emblée, notre propos vise une adoption du PVT, une méthodologie de comptage parallèle des votes à partir du téléphone portable et de l'Internet par les Organisations de la Société Civile pour, ainsi, assurer une observation citoyenne des processus électoraux en Afrique, il faut

sans doute rappeler que pour y parvenir, notre projet pose que les TIC peuvent être utilisées comme des outils de gestion de gestion transparente des élections en Afrique. Et, à partir d'exemples d'utilisation réussie du PVT par certaines organisations de la société civile africaine en Tunisie, au Nigeria, au Ghana, au Sénégal, il nous semble pertinent d'élargir l'expérience aux organisations de la société civile des pays africains en transition démocratique.

Aussi, les résultats officiels proclamés par la Commission Electorale Indépendante (CEI) et les estimations du PVT, tels que présentés dans le tableau ci-dessus, renforce davantage la fiabilité de cette technique basée sur les TIC. Le PVT, tout en se gardant de se substituer aux instances officielles de proclamation des résultats, se présente comme un outil dissuasif de manipulation des résultats. Et partant, il se pose comme un palliatif aux fraudes qui très souvent entachent sérieusement la sincérité des scrutins en Afrique et conduisent à de violentes crises postélectorales. Par conséquent, l'on peut dire que le PVT a contribué de par la mobilisation citoyenne impulsée par la POECI à une élection apaisée dont les résultats ont été acceptés par les acteurs politiques, civils et médiatiques permettant ainsi au pays de rompre avec des cycles de violences postélectorales.

Toutefois, s'il est vrai comme le note Dominique Cardon (2010 :102) qu'« entendu comme principe démocratique, Internet est bien plus une chance qu'un danger, une aubaine qu'un péril », il faut bien admettre que « face à un certain prophétisme et à une conception idéologique des médias participatifs, combien il est nécessaire de ne pas s'en tenir à une forme de déterminisme technique » (Cardon et Granjon, 2013 : 145). En effet, tout progrès technologique s'accompagne très souvent de contraintes de fonctionnement et les risques imprévisibles sont réels. Pour Ellul (1988), l'obsession de l'efficacité conduit à prendre des risques toujours plus graves.

Par ailleurs, le National Democratic Institute for International affairs (NDI), une ONG d'inspiration américaine qui a pour missions, entre autres, de promouvoir la culture démocratique, accompagne le processus de démocratisation de nombre de pays, à travers le monde et surtout en Afrique africains par la formation des Organisations de la Société Civile à l'usage du PVT.

Or, de l'avis de certains chercheurs d'orientation critique les structures sociales et les valeurs culturelles ont une influence sur les technologies, leur implantation et leurs évolutions. C'est



pourquoi, Danièle Linhart (1994) estime que les TIC sont des construits sociaux, au sens où elles sont le fruit d'orientations stratégiques, de choix délibérés à un moment donné de l'histoire et dans des contextes particuliers.

En revanche, dans une approche nuancée, la socio-politique des usages proposée par Thierry Vedel et André Vitalis (1994) ne réduit pas l'explication des usages des technologies à un principe unique mais prescrit plutôt la prise en compte des interrelations complexes entre outil et contexte, offre et utilisation, technique et social. En outre, la complexité de certains usages technologiques peut induire des ressources sans cesse croissantes. D'où la difficulté de déterminer les coûts et de mesurer les bénéfices liés à l'utilisation d'une TIC précise. Il faut, également, noter que les technologies ne s'implantent que dans des structures prêtes à les recevoir ou prêtes à une remise en cause. Ajoutons sur ce sujet que l'utilisation du PVT dans le processus électoral d'un pays donné est sujette à une autorisation préalable des autorités politiques et administratives.

Enfin, et surtout, dans le processus d'appropriation d'une technologie comme le comptage rapide des voix avec les TIC, il convient de ne pas isoler les processus cognitifs d'acquisition du savoir des processus comportementaux d'utilisation de ce savoir. Si les travaux de sociologie critique des usages ont montré que les TIC sont catalyseurs de rapports de force et constituent un enjeu de pouvoir au moment de leur introduction dans un contexte social et organisationnel donné (Vedel, 1994), il n'en demeure pas moins que les usages, comme le précise Serge Proulx (2005), sont ancrés dans un ensemble de macrostructures (formations discursives, matrices culturelles, systèmes de rapports sociaux) qui en constituent les formes, les patterns, les routines.

## **Conclusion**

Au total, l'expérience du dépouillement des votes par la technique du PVT a été appliquée dans des pays tels que le Pérou, la Serbie, la Géorgie, l'Indonésie et l'Ukraine, mais aussi dans des pays africains en transition pour un développement démocratique, comme le Kenya, le Mozambique, et récemment au Ghana, en Tunisie, au Sénégal et au Nigéria. A partir de ces exemples, l'engagement de la société civile a permis d'obtenir dans un court délai des résultats conformes à l'expression populaire.

Le PVT se présente donc comme une solution palliative pour éviter la manipulation des informations et des résultats en provenance des bureaux de vote. Avec l'application technologique mise au point

par le PVT, les suffrages exprimés par les votants sont directement envoyés depuis les bureaux de vote par SMS et Internet, écartant ainsi le traitement manuel par opération de saisie. La tabulation parallèle se base sur des principes scientifiques établis et l'utilisation de technologies avancées pour le reporting ainsi que l'analyse des données.

C'est pourquoi, certains chercheurs (Vacher, Le Moenne, Kiyindou, 2013) offrent une réflexion sur les manières dont les nouveaux outils numériques sont insérés puis reçus dans diverses institutions, notamment en politique. Ainsi, l'utilisation de la méthodologie du PVT a abouti à la confirmation du dépouillement officiel au Ghana (2008 et 2012), en Zambie (2008 et 2011), au Sénégal (2012), au Malawi (2013) et au Nigeria (2011 et 2015). En revanche, cette même technique a permis l'identification de fraude au Chili en 1980 et au Pérou en 2000-2001.

En Afrique, on assiste à une forte appropriation du téléphone mobile. Et les usages (Kiyindou, Anate, Capo-Chichi, 2015) de ces outils peuvent favoriser de nouvelles formes d'engagement citoyen dans les processus électoraux. L'adoption du PVT par les acteurs civils dans la gestion des processus électoraux peut accompagner efficacement le processus de démocratisation de nombre d'états africains, et, contribuer ainsi, à éviter les violentes crises postélectorales nées de contentieux sur la crédibilité des résultats proclamés.

### **III. BIBLIOGRAPHIE**

- Beetham, D. (2004). The Quality of Democracy : Freedom as Foundation. *Journal of Democracy*, vol. 15 n° 4.
- Bjornlund, E. (2004). *Beyond Free and Fair : Monitoring Elections and Building Democracy*, John Hopkins University Press.
- Bressand, A., & Distler, C. (1995). *La Planète relationnelle*, Paris: Flammarion.
- Breton, P., & Proulx, S. (1989). *L'explosion de la communication. La naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris: La Découverte.
- Cardon, D. (2010). *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris : Editions du Seuil et La République des Idées.
- Cardon, D., & Granjon, F. (2003). *Médiactivistes*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Castells, M. (2001). *La galaxie Internet*, Paris: Fayard.

- CE, PNUD (2012). Rapport de synthèse. Atelier thématique. Technologies de l'information et gestion des élections : des décisions éclairées pour des résultats durables. Mombasa, 5-9 mars 2012. Disponible sur: <http://www.ec-undp-electoralassistance.org/>
- Cheneau-Loquay, A. (2000). *Enjeux des technologies de la communication en Afrique : du téléphone à Internet*, Paris: L'Harmattan.
- Cheval, J.-J., & Lenoble-Bart, A., & Pare, C., & Tudesq, A.-J. Internet en Afrique: acteurs et usages: les medias africains et Internet. Disponible sur: [http://www.msha.u-bordeaux.fr/cgi-bin/recherche/ia\\_rap.pdf](http://www.msha.u-bordeaux.fr/cgi-bin/recherche/ia_rap.pdf)
- Compiègne, I. (2007). *Internet. Histoire, enjeux et perspectives critiques*, Paris: Ellipses.
- Conte, B. (2001). *La fracture numérique en Afrique*. Université Montesquieu-Bordeaux IV, Centre économie du développement. Disponible sur: [http://conte.u-bordeaux4.fr/Publica/conte\\_dt65.pdf](http://conte.u-bordeaux4.fr/Publica/conte_dt65.pdf)
- Dussey, R. (2008). *L'Afrique malade de ses hommes politiques*, Paris: Jean Picollec.
- Ellul, J. (1988). *Le bluff technologique*. Paris : Hachette.
- Fall, I., M., & Hounpké, M. (2010). Les commissions électorales en Afrique de l'Ouest. Analyse compare. Dakar.
- FNUD (2010). *Etude sur Elections, paix, sécurité en Afrique de l'Ouest*. Dakar: Gorée Institute.
- Gbagbo, L., & Mattei, F. (2014). *Pour la vérité et la justice*, Paris: Editions du Moment.
- Gingras, A.-M. (2006). *Médias et démocratie. Le grand malentendu*, Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Kamitatu, M. (1980). *Le droit international du développement*, Paris: PUF.
- Kiyindou, A. (2009). *Les pays en voie de development face à la société de l'information*. Paris: L'Harmattan.
- Kiyindou, A., & Anate, K., & Capo-Chichi, A. (dir) (2015). *Quand l'Afrique réinvente le téléphone mobile*. Paris : L'Harmattan.
- Linhart, D. (1994). *La modernisation des entreprises*. Paris : La Découverte.

- Mokamanede, G. (1999). Le processus électoral. Communication au séminaire sous régional relatif au processus électoral et à la libre expression du suffrage organisé par l'UNESCO à Bangui.
- Mourakiboun (2014). Déclaration Préliminaire-Réseau Mourakiboun. Tabulation Parallèle des votes, Tunis. Disponible sur: <http://www.mourakiboun.org/>
- NDI (2011), Méthodes systématisées pour avancer l'observation électorale. Un guide de terrain destiné au Réseau Ouest Africain pour la Surveillance des Elections (ROASE). Disponible sur: [https://www.ndi.org/files/Méthodes Systématisées \(FR\).pdf](https://www.ndi.org/files/Méthodes_Systématisées_(FR).pdf)
- Ngakoutou, T. (2005). *Les limites de la démocratie subsaharienne*, Paris: L'Harmattan.
- Proulx, S. (2005). Penser les usages des technologies de l'information et de communication aujourd'hui : enjeux-modèles-tendances. In Viera, L., & Pinède, N. (2005). *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Tome 1, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, p. 7-20.
- Quantin, P. (2002). Les élections en Afrique : entre rejet et institutionnalisation. Article publié au CEAN/IEP de Bordeaux.
- Quantin, P. (2004). *Voter en Afrique, comparaisons et différenciations*, Paris: l'Harmattan.
- Rivière, C.-A. (2004). La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité, *Réseaux*, n° 123.
- Thompson, J. B. (2000). Transformation de la visibilité, *Réseaux*, n° 100.
- Tsagarousianou, R., & Damian, T., & Cathy, B. (1998). *Cyberdemocracy. Technology, Cities and Civic Networks*, Londres: Routledge.
- Vacher, B., & Le Moenne, C., & Kiyindou, A. (2013). *Communication et débat public: les réseaux numériques au service de la démocratie?* Paris: L'Harmattan.
- Vedel, T. (1994). Sociologie des innovations technologiques des usagers : introduction à une sociologie des usages. In Vitalis, A. (1994). *Médias et nouvelles technologies. Pour une sociopolitique des usages*, Rennes : Editions Apogée, p. 13-34.
- Vitalis, A. (1994). *Médias et nouvelles technologies. Pour une sociopolitique des usages*, Rennes : Editions Apogée.

Vedel, T. (2003). Internet et les pratiques politiques. In Gingras, A.-M. (2003). *La communication politique. Etat des savoirs, enjeux et perspectives*, Québec: Presses de l'Université du Québec à Montréal, p. 189-214.

## **Abstract**

Many African countries in democratic transition experiencing violent post-election crisis, endangering social cohesion and stability of political institutions. Contesting elections and the violence that ensues is an institutional problem of regulation of political competition. Therefore, prevention of electoral crises and strengthening the democratization process implies confidence of political and civil actors in the results declared by the electoral bodies. As such, ICT is increasingly demanded in the electoral process to ensure transparency. Also, this text he proposes the enlarged experience "Parallel Vote Tabulation" (PVT) as a workaround to prevent the manipulation of information and results at election time.

**Keywords:** ICT, elections, transparency, PVT, democracy